

Bureau du mercredi 8 mars 2023

Le huit mars deux mil vingt trois, sous la présidence de Monsieur NETZER Dominique, le bureau syndical du SMIRTOM DE LA REGION DE LAIGLE, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures à Saint-Ouen-sur-Iton.

Présents : Messieurs et Madame ADOLF, BERNARD, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

Absents excusés: Messieurs et Mesdames BIGNON, BRIANCEAU, GOUSSIN, LEONARD.

Egalement présents : M. ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Madame MATHIAS Nathalie est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation des compte-rendus des réunions de bureau du 30 novembre 2022 et du 14 décembre 2022.

- Marché 2023-1 Traitement du bois collecté en déchèteries - Attribution
- Présentation des affectations de résultats
- Présentation des budgets

Questions diverses

Monsieur Netzer remercie les membres du bureau syndical de leur présence et les accueille dans les nouveaux locaux de la Ressourcerie. La salle de réunion est bien adaptée pour nos réunions. Nous sommes en attente de la mise en place du vidéo projecteur.

Monsieur Netzer signale que les comptes rendus des dernières réunions ont été signés mais pas encore transmis pour approbation. Ils seront transmis ultérieurement pour approbation.

- Marché 2023-1 Traitement du bois collecté en déchèteries - Attribution

Notre marché de traitement du bois collecté en déchèterie a pris fin au 28 février 2023, après deux années.

Nous avons relancé une consultation début février et quatre entreprises ont retiré des dossiers, mais seulement deux ont répondu : Paprec et SEP Valorisation.

Ce marché concerne environ 800 tonnes de déchets bois par an, le marché sera conclu pour une durée d'un an, et pourra être reconduit une fois pour une période d'un an uniquement sur accord de l'entreprise et du SMIRTOM.

L'offre est choisie en fonction du coût et de la qualité technique de l'offre.

La date limite de remise des offres était le mercredi 1er mars 2023 à midi, et les plis ont été ouverts par voie électronique, en fin d'après-midi, le 1er mars.

Monsieur Rousseau présente l'analyse des offres. Après lecture de l'analyse des offres, Monsieur Netzer propose de retenir l'offre de l'entreprise classée première, à savoir SEP valorisation, pour un montant de 34 € H.T./la tonne.

A l'unanimité, les membres du bureau décident de retenir l'offre de SEP VALORISATION et autorisent le Président à signer les documents de cet appel d'offres.

- Présentation des budgets

Monsieur NETZER rappelle que les membres du bureau ont reçu les propositions de budgets en même temps que la convocation.

Il commence par présenter le **budget général**.

Il liste les principaux points et indique aux élus qu'ils peuvent le questionner à tout moment.

En dépenses de fonctionnement, concernant les charges à caractère général, le budget total est plutôt stable (+1,83%) mais il informe les membres du bureau que quelques augmentations s'imposent du fait de l'augmentation des prix de l'énergie, entre autres. Le poste 611, concernant les prestations, et en particulier le traitement des ordures ménagères est stable. Le poste assurance des véhicules est en hausse, les cotisations individuelles étant à la hausse. Les coûts d'analyses des eaux souterraines, imposées par la DREAL sont inscrits, nous l'espérons, pour la dernière fois. Nous arrivons en effet au terme des quatre années de suivi, et nous allons pouvoir demander à la DREAL de stopper ce suivi car les résultats sont bons.

En ce qui concerne les charges de personnel, nous prévoyons une très légère augmentation (+2,83%). Nous avons prévu trois jeunes en contrat pour six mois, afin d'aider le service communication à la mise en place de la collecte en porte à porte des sacs translucides jaunes et blancs sur le secteur de l'Aigle.

Le bureau a également accepté d'attribuer exceptionnellement une enveloppe en augmentation concernant la prime CIA. Cette prime récompense le personnel pour les bons résultats de l'année, elle est versée sur le salaire du mois de mars.

Nous avons également budgété une augmentation de la cotisation de l'assurance du personnel au compte 6455. L'assureur actuel a tenté de demander une augmentation de près de 40% de la cotisation actuelle auprès du centre de gestion. Cela n'a pas été accepté, une nouvelle consultation a donc été lancée. Nous aurons les résultats uniquement en cours d'année, mais la cotisation risque d'augmenter.

Nouveauté 2023, le budget principal applique la nomenclature M57 (M14 avant), et du coup le chapitre des dépenses imprévues est supprimé. De même, le compte charge exceptionnelle qui nous permettait d'inscrire notre excédent cumulé est déplacé vers le compte autres charges de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement :

Une légère augmentation est prévue sur la ligne 7078, avec la vente de sacs translucides et bacs à roulettes pour les professionnels. Mais une baisse des recettes de redevance spéciale est prévue, car les entreprises vont bénéficier d'une collecte des emballages, les tonnages en ordures ménagères vont certainement diminuer.

Au poste des dépenses d'investissement, nous pouvons remarquer une hausse sur la ligne 2145, pour des plates-formes pour recevoir les ordures ménagères en bacs, et aménagements de claustras. L'achat d'un tracteur routier neuf pour le transport des déchets est prévu au poste 2182 dont le financement est prévu par emprunt, ainsi que l'achat de bacs à roulettes au poste 2184.

Il faut noter que notre section investissement est excédentaire, nous avons donc dû inscrire un montant au poste 2188, « autres ».

En recettes d'investissement, le FCTVA est en hausse. Nous allons avoir le versement correspondant à l'achat d'une benne OM en 2021, avec l'emprunt relais TVA correspondant à rembourser. De plus, le montant attendu en 2022 sera perçu en 2023, pour 6000€.

Nous avons également inscrit l'emprunt pour le tracteur routier neuf (120 000€).

Il n'y a pas de questions, Monsieur Netzer aborde maintenant le **budget Annexe Tri**.

En dépenses de fonctionnement, concernant les charges à caractère général, l'augmentation est nette, +21,18%. Il y a quelques augmentations sur les postes énergie et carburants, mais surtout, la ligne prestation de service est en forte hausse. Nous prévoyons en effet une hausse des tonnages à trier avec le passage aux sacs translucides sur la Ville de L'Aigle. Dans le même temps, nous devrions observer une baisse des facturations du traitement des déchets dangereux car nous avons mis en place la collecte Eco-DDS qui est un éco-organisme qui reprend gratuitement une partie des déchets dangereux. Nous espérons une économie de l'ordre de 20 000 €.

Des contrôles périodiques sont nécessaires cette année sur les déchèteries de Moulins-la-Marche et La-Ferté-Fresnel.

L'assurance pour le bâtiment de la Ressourcerie fait augmenter la ligne dédiée. Nous avons également prévu un montant supplémentaire pour les frais liés à l'inauguration de la ressourcerie.

Nous avons prévu le versement d'une subvention à l'association AAES pour l'exploitation de la ressourcerie, d'un montant maximum égal au montant du loyer qui, lui, apparaît en recettes un peu plus loin. Ce mécanisme est prévu dans la convention d'objectifs. Le montant total annuel est de 54 000€ H.T.. Le montant prévu pour cette année est 47 250 € car la mise à disposition a débuté le 15 février.

En recettes de fonctionnement, nous avons prévu une augmentation des recettes liées à la vente des matières tout en restant prudents. Les soutiens des éco-organismes sont également revus à la hausse.

Une nouvelle ligne s'ajoute pour l'encaissement du loyer de la recyclerie sur la ligne 752.

En dépenses d'investissement, il faut d'abord noter une augmentation des remboursements d'emprunts en lien avec l'emprunt pour la construction de la Ressourcerie.

De plus, nous prévoyons l'achat d'une armoire pour les déchets dangereux sur la déchèterie de La Ferté-Fresnel, la construction de dalles pour les Points d'Apports Volontaires, l'achat de blocs béton modulables type Légo pour la déchèterie de Saint-Ouen-sur-Iton, l'achat de conteneurs de tri pour les points d'apport volontaire.

Nous inscrivons également une ligne à hauteur de 380 000 € pour l'achat d'un ensemble routier pour le remplacement du camion actuel qui collecte les conteneurs de tri. Mais compte-tenu du montant, nous nous laisserons l'année pour étudier toutes les alternatives possibles.

Concernant la construction de la Ressourcerie, nous prévoyons les paiements des dernières factures pour 850 000 €, et en recettes nous allons percevoir une bonne partie des subventions à hauteur de 1 140 000 €.

En recettes d'investissement, mis à part les subventions citées à l'instant, nous avons inscrit le financement de l'éventuel ensemble routier par emprunt pour le même montant (380 000 €).

Monsieur Netzer demande s'il y a des questions et indique que la présentation de ces deux budgets au comité syndical aura lieu le mercredi 15 mars 2023 à Chandai à 20 heures.

Toutes les questions ayant été abordées, la réunion s'est clôturée à 21 heures.

La secrétaire

Mme. MATHIAS

Le Président

D. NETZER